

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 décembre 2019

Le Parcours Santé prévient et limite la perte d'autonomie des aînés

Un forum de discussions sur le Parcours Santé des aînés s'est tenu ce 6 décembre à Besançon. A l'invitation de l'ARS, près de 200 professionnels ont partagé un bilan très encourageant des actions engagées en Bourgogne-Franche-Comté.

Médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, professionnels de santé libéraux, du secteur social ou personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux... l'ensemble des acteurs impliqués dans le Parcours Santé des aînés étaient invités ce vendredi 6 décembre au centre diocésain de Besançon.

Au programme : des conférences, des tables-rondes et des témoignages, pour mettre en perspective l'expérimentation PAERPA (personnes âgées en risque de perte d'autonomie), qui arrive à son terme sur les territoires du Doubs et du Nord-Franche-Comté, la majorité des actions lancées intégrant le droit commun dans le cadre de la feuille de route Grand Age et Autonomie et de l'engagement « Ma santé 2022 » (renforcement d'équipes mobiles de gériatrie, dispositifs d'appui à la coordination, hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation...)

Formation, concertation, personnalisation...

L'expérimentation PAERPA, initiée en Bourgogne nivernaise dès 2015, puis étendue à l'ensemble de la Nièvre en 2016, au Doubs et au Nord Franche-Comté en 2018, vise à coordonner les acteurs pour « faire en sorte que les personnes reçoivent les bons soins, par les bons professionnels, dans les bonnes structures, au bon moment et au meilleur coût ».

La forte mobilisation des acteurs, qu'ils soient institutionnels (conseils départementaux, caisses primaires d'assurance maladie) ou de terrain, a favorisé un réel travail partenarial dans un état d'esprit constructif.

Résultats : les professionnels ont pu être formés à des modes de travail en prévention de risque, leurs pratiques ont évolué vers davantage de concertation, des outils et des dispositifs nouveaux ont été testés.

Dans le Doubs et en Nord Franche-Comté, le parcours se solde notamment par plus de 650 projets personnalisés de soins validés par les professionnels de santé du premier recours, près de 3 000 journées d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation, ou encore plus de 1 000 professionnels de l'aide à domicile formés au repérage de la fragilité.